

Le poste « Rémunérations » en augmentation en 2014, s'explique par :

- l'application de la nouvelle Convention Collective Nationale effective au 1^{er} janvier 2014, avec une nouvelle prise en compte de l'ancienneté, le statut « cadre » pour la psychologue
- l'embauche prévue d'un médecin temps plein à compter d'avril 2014
- l'application d'un taux directeur de + 1,5 % conventionnel
- la pérennisation en CDI à temps partiel de 3 assistantes embauchées en CDD en 2013

Aucune autre question n'étant posée, le Président propose de voter le rapport d'activité du service :

Approuvé à l'unanimité des présents et représentés moins 2 abstentions de la CGT.

4 – Calendrier des réunions 2014

Les membres conviennent de fixer les réunions de la Commission de Contrôle après les réunions du Conseil d'Administration.

Les réunions se tiendront à la Maison de la Santé au Travail, à Gap.

- **Mardi 17 juin à 17h30**
- **Jeudi 2 octobre à 17h30**
- **Mardi 16 décembre à 17h30**

6 – Questions diverses

Aucune

Thierry COQUILLAT
Président

